

# Diplôme d'État Aide-Soignant

## UN DIPLÔME D'ÉTAT EN 1 AN

DEAS - Niveau 4 - RNCP 35830

Date échéance de l'enregistrement: 01/09/2025

Certificateur: Ministère de la santé



## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La certification mise en place par l'arrêté du 10 juin 2021 vise à répondre aux évolutions du rôle de l'aide-soignant.

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.



Scannez !

Mise à jour du 30/08/2024

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez notre référente handicap :

[emmanuelle.guittat@cloriviere.paris](mailto:emmanuelle.guittat@cloriviere.paris)



## 2 VOIES POSSIBLES POUR LE DEAS

### Formation initiale

Aucun diplôme requis pour s'inscrire à la sélection

#### Prérequis

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

#### Durée

11 mois de fin août à juillet (1540h dont 770h de théorie et 770h de pratique).

#### Financement, plusieurs modalités

- Auto-financement
- Conseil régional sous conditions
- Prise en charge employeurs
- CPF
- Transition Pro

Règlement financier joint au dossier d'inscription à la sélection et devis à demander par mail.

#### Admission

**L'admission en institut de formation est conditionnée par la constitution d'un dossier et la réussite à l'épreuve de sélection orale.**

Tous les candidats ont la même modalité de sélection, y compris les personnes titulaires d'un diplôme d'Etat ou d'un titre professionnel (cursus partiels titrés) DEAP, DEAES, titulaires d'un bac pro ASSP ou SAPAT ADVF, ASMS, ARM, AMBULANCIER

Les inscriptions aux épreuves de sélection orale sont ouvertes de fin mars à début juin.

**Taux de réussite**  
86,6 % en 2024

**Taux de satisfaction**  
92,6% en 2024

### Formation en apprentissage

#### Prérequis

Les candidats doivent être âgés de 17 ans minimum et avoir moins de 30 ans (sauf RQTH) à la date d'entrée en formation

#### Durée

18 mois de septembre de l'année N à février de l'année N+2 (1540h dont 770h de théorie et 770h de pratique).

#### Financement

Formation gratuite et rémunérée de 18 mois de septembre de l'année N à février de l'année N+2.

| Age de l'apprenti | Rémunération en % du SMIC |            |
|-------------------|---------------------------|------------|
|                   | 1ère année                | 2ème année |
| 18-20 ans         | 43%                       | 51%        |
| 21-25 ans         | 53%                       | 61%        |
| 26 ans et +       | 100%                      | 100%       |

#### Admission

2 possibilités

- Si vous n'avez pas de promesse d'embauche, l'admission en institut de formation est conditionnée par la constitution d'un dossier et la réussite à l'épreuve de sélection orale.

Tous les candidats ont la même modalité de sélection, y compris les personnes titulaires d'un Diplôme d'Etat ou d'un titre professionnel (cursus partiels titrés) DEAS, DEAES, DEAMP, DEAVS, MCAD, titulaires d'un bac pro ASSP ou SAPAT.

Les inscriptions aux épreuves de sélection orale sont ouvertes de fin mars à début juin.

- Si vous avez une promesse d'embauche, vous êtes dispensé de l'épreuve de sélection orale.

**Taux d'insertion**  
76,9 % en 2024



Scannez !

# LA FORMATION \*



## 5 blocs de compétences comprenant 12 modules (\*) de 22 semaines

Base de 35 heures hebdomadaires - Calendrier en ligne et téléchargeable

### Bloc 1: Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

**Module 1:** Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.

**Module 2:** Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.

**Modalités d'évaluation:** Etude de situation et évaluation en milieu professionnel

### Bloc 2: Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

**Module 3:** Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.

**Module 4:** Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.

**Module 5:** Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.

**Modalités d'évaluation:** Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 ; évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5; évaluation des compétences en milieu professionnel; attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

### Bloc 3: Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

**Module 6:** Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.

**Module 7:** Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.

**Modalités d'évaluation:** Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée et évaluation des compétences en milieu professionnel

### Bloc 4: Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

**Module 8:** Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.

**Module 9:** Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.

**Modalités d'évaluation:** Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel et évaluation des compétences en milieu professionnel.

### Bloc 5: Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

**Module 10:** Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.

**Module 11:** Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.

**Modalités d'évaluation:** Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée et évaluation des compétences en milieu professionnel.

**Dispense de certains modules pour les titulaires de diplômes cités ci-dessus**



## LES STAGES

**4 stages dont 3 stages de 5 semaines et 1 stage dit d'intégration de 7 semaines.**

Ils seront effectués en milieu hospitalier et extrahospitalier sur une durée de 22 semaines (sur la base de 35h/semaine).

Dispense de certains stages pour les titulaires du BAC pro ASSP, BAC pro SAPAT, DEAES, ADVF, DEAP, ARM AMBULANCIER, ASMS,

\*Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au DEAS ; sous réserve de modification des textes légaux et des dispositifs régionaux

## LA VALIDATION DE LA FORMATION

### Évaluation continue et modulaire tout au long de la formation

- Validation des compétences théoriques et validation des compétences en milieu professionnel ;
- Études de situations et pratiques simulées en IFAS ;
- Sont déclarés reçus au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant, niveau 4, les candidats qui ont validé l'ensemble des compétences liées à l'exercice du métier.

## LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Il pourra exercer le métier d'Aide-soignant au sein des services hospitaliers, des cliniques, des services de soins à domicile, des E.H.P.A.D et des maisons de retraite.

### Les passerelles :

Par la formation professionnelle continue, l'aide-soignant peut s'orienter vers d'autres formations paramédicales (infirmier, auxiliaire de puériculture...)

### NOS ATOUTS



## NOUS CONTACTER

### INSTITUT SUPERIEUR CLORIVIERE

Établissement Privé d'Enseignement Supérieur  
119 boulevard Diderot  
75012 PARIS

Métro 1.2.6.8.9 | RER A - arrêt Nation

01 47 83 68 44

[www.cloriviere.paris](http://www.cloriviere.paris)

[contact.ifasifap@cloriviere.paris](mailto:contact.ifasifap@cloriviere.paris)

Réponse en moins de 48h



Scannez !